



Société Canine Midi Côte d'Azur
 Association Canine Territoriale Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur
 Affiliée à la Société Centrale Canine, reconnue d'utilité publique



LEVENS

Chemin de la Madone 06670 LEVENS

Confirmation canine toutes races

Samedi 14 et dimanche 15 mai 2016

Clôture des inscriptions :
 réception au plus tard le 2 mai 2016

- Les inscriptions au poteau seront refusées •
- Les chiens non inscrits seront interdits sur le site •

Renseignements

Patrice Vigne - 06 25 79 99 99
 Michèle Rollet - 06 17 43 12 54
 michele.rollet93@orange.fr
 ou scmca.com

Engagements internet : cedia.fr

PROGRAMME SAMEDI 14 MAI

- Le matin de 10 h à 12 h
 1^{er} groupe (Chiens de Berger)
 5^e groupe (Chiens Nordiques et Spitz) - 10^e groupe (Lévrier)
 - L'après-midi de 14 h 30 à 16 h 30
 2^e groupe (Molossoïdes, Chiens d'Utilité)
 9^e groupe (Chiens de Compagnie)
- Juges : MM. ESCOFFIER, MORBELLI et SOULAT

PROGRAMME DIMANCHE 15 MAI

- Le matin de 10 h à 12 h
 3^e groupe (Terriers) - 8^e groupe (Spaniels et Retrievers)
- L'après-midi de 14 h 30 à 16 h 30
 4^e groupe (Teckels)
 6^e groupe (Chiens Courants) - 7^e groupe (Chiens d'Arrêt)

Juges : MM. ESCOFFIER, MICHEL et SOULAT

AGE MINIMUM EXIGE POUR LA CONFIRMATION

1^{er} Groupe : 12 mois sauf :
 Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres15 mois
 ATTENTION : les BORDER COLLIE ne sont confirmés que dans des épreuves sur troupeau. Se renseigner auprès du club au 05 62 20 27 57
 2^e Groupe : 12 mois sauf :
 Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro,

Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois15 mois
 3^e-4^e Groupes12 mois
 5^e Groupe : 12 mois sauf :
 Chien du Pharaon, Cirmeco de l'Etna, Podenco Canario, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Esquimau du Groenland15 mois

6^e Groupe : 12 mois sauf
 Rhodesian Ridgeback15 mois
 7^e Groupe :12 mois
 8^e Groupe : 12 mois sauf :
 Retrievers15 mois
 9^e Groupe : 12 mois sauf :
 Épagneuls Pékinois et Japonais10 mois
 10^e Groupe : 15 mois sauf :
 Whippet, Petit Lévrier Italien12 mois

EXPEDIEZ

1. la demande d'inscription ci-dessous : remplir soigneusement cette feuille en lettres majuscules
 2. photocopie du certificat de naissance ("pedigree provisoire") de votre chien
 3. le règlement (36 €) par chien établi à l'ordre de SOCIETE CANINE MIDI CÔTE-D'AZUR
 4. une enveloppe timbrée libellée à votre adresse, affranchie (tarif 20 g), pour recevoir votre carte d'entrée
- Un seul chien par feuille, photocopies correctes acceptées

à : Michèle ROLLET "Confirmations Levens"
 93 allée de St André - 01960 PERONNAS

Inscriptions internet : **cedia.fr**

Tarif : **36 €** par chien

COUPE D'OREILLES
 Aucun chien ayant les oreilles coupées, en dehors de ceux nés en France avant le 28 août 2008, ne peut se présenter dans les manifestations canines officielles.

Demande d'engagement à la séance de confirmation - 14 et 15 mai 2016 - LEVENS (06)

Les documents à présenter à l'Expert Confirmateur le **2 mai 2016** seront indiqués sur la carte que vous recevrez par courrier.

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUÉ

N° d'arrivée

Réserve SCMCA

Propriétaire

M. Mme Mlle Nom Prénom
 Adresse
 Code postal Ville Tél.

Nom du chien Sexe : Mâle Femelle
 Race
 N° de tatouage ou de transpondeur Date de naissance N° Livre d'origine
 Nom du Père Nom de la mère
 Producteur : M. Mme Mlle Nom Prénom



- Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant sur cette page. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve, tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçus et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la société organisatrice de toutes responsabilités du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer d'ici au jour de cette exposition.

- En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la SCC.
 - Je déclare également connaître la Loi du 06/03/99 et l'arrêté du 27/04/99 concernant les animaux dangereux et la Protection des animaux. Je déclare m'y soumettre.

Fait à le Signature du propriétaire